

Juniors USTS - Charte Entraîneurs

1. Respect, Fair-Play et Progression

Vous êtes la première impression du club, que cela soit pour les enfants, les parents mais aussi pour les équipes concurrentes. Il sera exigé de tous de démontrer une attitude sur et en dehors des terrains qui met en valeur la déontologie du club : **Respect, Fair-Play et Progression.**

2. Méthode et niveaux des entraînements

Les entraînements et leur déroulement seront établis par the Responsable Technique (RT). Ils suivront les compétences suivantes :

- a. Juniors A, B, C – Jeunesse et Sport (J&S)
- b. Juniors D, E, F – Coerver

3. Responsabilité matérielle

Chaque entraîneur est responsable de son matériel tout au long de la saison (tours automne et printemps).

Toute perte sera décomptée des rémunérations de chacun.

Pour les dégradations dû à l'usure ou de la casse inévitable, veuillez-vous adresser au responsable matériel pour obtenir un remplacement.

4. Communication avec les parents

Prévoir 2 réunions avec les parents par saison, préférablement au début de chaque tour

5. Gestion des équipes – matches et entraînements

Une fois les contingents établis, vous ne pourrez pas effectuer de transferts interne entre les équipes juniors sans l'accord du RT.

En cas d'accord, le nombre maximum sera de 3 joueurs par match.

En vue d'un transfert pour un match, les joueurs concernés pourront effectuer un ou plusieurs entraînements avec l'équipe pour laquelle ils sont destinés afin de se préparer au mieux et de faire connaissance avec le groupe.

6. Vie de club

La présence de chacun sera obligatoire aux évènements et manifestations organisé par l'USTS

7. Identité et comportement durant les matches

Comme mentionné dans le point 1 ci-dessus, vous êtes la vitrine du club. Il sera donc attendu de tous et chacun

- a. D'être reconnaissable au bord du terrain et donc de porter le kit entraîneur (training et veste par temps froids)
- b. Avoir un comportement exemplaire face à vos joueurs, aux arbitres, aux parents et aux équipes adverses

8. Jeunesse & Sport (J&S)

Afin d'obtenir la participation financière de J&S, chaque entraîneur doit noter le nombre de présences aux entraînements et remplir le fichier J&S.

9. Formation continue

En qualité de club formateur, nous souhaitons obtenir et conserver un niveau et une qualité auprès des nos entraîneurs. Pour cela il vous faudra compléter et mettre à jour vos compétences :

- a. Compléter la formation J&S tous les 2 ans
- b. Compléter toutes formations ACVF obligatoire

Points supplémentaires à intégrer (selon votre validation)

- Seront soumis à l'approbation du RT et Responsable Junior au Comité
 - o Tournois non-ACVF et/ou à l'étranger
 - o Matches amicaux à l'étranger
- Autres ?